

Enseignement universitaire de l'ethnologie en Roumanie

LES PRINCIPALES DISCIPLINES dont les préoccupations peuvent être groupées intégralement ou partiellement dans le cadre de l'ethnologie, ont été ces dernières années en Roumanie les suivantes :

1. L'ethnographie (*etnografia*) : son domaine est généralement partagé en deux ; culture spirituelle (comprenant les coutumes, les sciences populaires, etc.) et culture matérielle (comprenant l'étude de l'habitat, les constructions, les occupations, etc.) ;

2. Le folklore (*folclorul*) est habituellement divisé en trois parties : folklore oral, musique folklorique et danses folkloriques. Comme ces trois parties sont étroitement liées aux coutumes, on étudie conjointement folklore oral et coutumes, musique et coutumes, etc. ;

3. L'art populaire (*arta populară*) : on entend sous ce terme l'art plastique des villages. Dans le cadre de cette notion ethnologique sont incluses aussi certaines parties de la culture matérielle (par exemple, la maison) ou de la culture spirituelle (par exemple, les coutumes), mais les sujets sont sélectionnés selon leur appartenance au domaine de l'art, ce qui permet de les rattacher aux grands courants de l'histoire de l'art.

Il va de soi qu'en Roumanie, comme partout ailleurs, il est bien difficile d'établir des définitions unanimement acceptées ou un partage des domaines de recherche qui exclue les diverses interpénétrations.

Les jeunes gens qui franchissent le seuil des universités et désirent se spécialiser dans l'un des domaines ethnologiques, ne sont pas dépourvus de connaissances préalables. En plus des nombreuses émissions de la télévision et de la radio, la presse publie une multitude d'informations formant un fond de connaissances que les musées contribuent à approfondir. Mais ces moyens d'éducation de la masse favorisent nettement le folklore aux dépens des autres disciplines ethnologiques. Dès l'école primaire et plus tard au lycée, les leçons de langue et de littérature roumaine comprennent des parties importantes consacrées au folklore oral. Les textes les plus intéressants du point de vue littéraire ou historique sont choisis, analysés, étudiés : on apprend par cœur les vers, on les récite à l'occasion des fêtes. Il y a là le début d'un cours organisé qui conduit graduellement vers les études universitaires. La situation privilégiée du folklore littéraire, par rapport aux autres branches ethnologiques, explique aussi le grand nombre de spécialistes, l'importance des études publiées ou la connaissance plus profonde du folklore littéraire que de la plupart des domaines matériels et sociaux de l'ethnographie, par exemple. C'est une différence qui persiste depuis le début de l'enseignement universitaire en Roumanie et qui doit être certainement éliminée.

Les cours d'ethnographie sont organisés dans deux facultés. La Faculté d'histoire de l'Université de Bucarest a une conférence d'ethnographie dans le cadre de la chaire d'histoire roumaine. Les étudiants de première année (approximativement 80) sont obligés de suivre des cours d'« ethnographie générale » (comprenant l'ethnographie des peuples de l'Europe et des autres continents). Ceux qui se spécialisent dans l'histoire du Moyen Age (approximativement 20) sont obligés de suivre, en plus, pendant la dernière année des cours universitaires, des leçons d'« ethnographie du peuple roumain ». Ils peuvent prendre pour sujet de leur examen de licence un thème tiré de l'ethnographie. Les cours sont donnés par un maître de conférences (Gh. Focșa).

La sociologie (comprise dans la Faculté de philosophie de Bucarest) a deux sections : celle de « théorie et histoire » et celle de « recherches concrètes ». Cette dernière comprend une conférence d'ethnographie, obligatoire pour les étudiants de troisième année. Nouvellement organisée, la Faculté de sociologie n'a pas encore eu de cours d'ethnographie. Ceux-ci doivent commencer l'année prochaine, lorsque les étudiants en seront arrivés à leur troisième année d'études.

Dans le cadre de l'Institut d'arts plastiques, une section est réservée à l'histoire et la théorie de l'art : elle comprend aussi une conférence d'« art populaire ». Les étudiants qui préparent leur diplôme en histoire et théorie de l'art, sont obligés de suivre (dans leurs deuxième et troisième années d'études) des cours sur l'art populaire. Ils ont la possibilité, pour obtenir leur licence, de choisir un thème d'art populaire. Ceux qui suivent les cours d'autres sections, ont un cours d'art populaire de six mois, pendant la quatrième année. (Maître de conférences : Fl. B. Florescu ; assistante : B. Măciucă.)

Le cours de folklore musical est donné au Conservatoire de musique de Bucarest, et dans le cadre de la chaire « d'histoire de la musique et du folklore ». Ce cours est obligatoire pendant deux années (la quatrième et la cinquième) pour les étudiants de la section qui forme les compositeurs et chefs d'orchestre. Les étudiants des autres sections suivent des cours de folklore pendant une année et demie (première et deuxième années). (Maître de conférences : Emilia Comişel ; lecteur : Vasile Dinu.) Une organisation similaire existe dans les conservatoires de Cluj (maître de conférences : Ion Nicola ; assistants : Traian Mirza et Ileana Szenik) et de Iaşi (maître de conférences : Gh. Ciobanu).

Le folklore littéraire est enseigné à Bucarest, à la Faculté de philologie, et dans le cadre de la chaire de « Littérature ancienne et folklore ». Le cours de folklore est destiné aux étudiants de première année pendant six mois (professeur : Mihai Pop ; lecteur : Pavel Ruxăndoiu ; assistant : M. Buga). Des cours de spécialisation sont inclus dans les programmes des quatrième et cinquième années universitaires, comportant un total de trois semestres. Dans cette même université, il est possible d'obtenir le diplôme de licence ou de doctorat avec un travail sur le folklore.

Les Facultés de Philologie des Universités de Iaşi (lecteur : V. Adăscăliţei ; assistant : P. Ursache), de Cluj (maître de conférences : Dum. Pop ; assistant : L. Săuleanu), de Craiova (assistant : N. Sorescu) et de Timișoara (lecteur : Gabriel Manolescu ; assistant Ioan Popa) ont aussi des cours de folklore de six mois pour les étudiants de première année. Ajoutons aussi que le programme de douze écoles pédagogiques situées dans divers centres urbains (réparti sur trois années et préparant des professeurs pour les classes 5 à 8 de l'école primaire) comprend des cours de folklore de six mois dans la première année d'études.

Les possibilités de trouver des emplois pour les diplômés d'ethnographie, de folklore et d'art populaire sont multiples et reflètent cette interpénétration utile des disciplines déjà citée, qui permet les contacts entre les spécialités et les points de vue. Notons d'abord les instituts de recherches de l'Académie. Dans ceux-ci se trouvent des sections d'art populaire et des sections d'ethnographie, habituellement associées avec celles de folklore.

Dans tous ces instituts, l'objet des recherches est constitué par la culture populaire (surtout traditionnelle) de la Roumanie, à l'exception de l'Institut d'études sud-est européennes (*Institutul de Studii Sud-Est Europene* dont une section, dirigée par P.H. Stahl, est consacrée à l'ethnologie) où les études sont exclusivement comparatives. Le fait que les diplômés parviennent de facultés et d'universités diverses (histoire, histoire de l'art, histoire littéraire, conservatoire musical, parfois même géographie ou architecture) impose, dès leur entrée dans un institut de recherches, le respect d'une période de formation. Cette dernière est facilitée par le règlement de l'Académie qui leur permet de parfaire leur formation et de se spécialiser. Ils peuvent même obtenir le titre de docteur tout en restant collaborateurs d'un institut académique. D'ailleurs, deux des instituts de Bucarest (*Institutul de istoria artei* et *Institutul de etnografie și folclor*) ont reçu tout récemment le droit d'accorder le diplôme de doctorat.

A part les instituts de recherches, il faut citer les musées. Les plus grands offrent des possibilités assez larges de spécialisation aux diplômés universitaires. Ainsi, deux catégories de musées, ceux d'art populaire et ceux d'ethnographie possèdent des spécialistes qualifiés, des conditions matérielles propices aux recherches dans les villages, et des bibliothèques assez riches. Parfois, dans les nombreux musées qui ont un caractère complexe (par exemple, histoire et histoire de l'art), il existe une section d'art populaire ou d'ethnographie, orientée vers les problèmes caractéristiques de la région administrative qui les subventionne.

Citons, pour terminer, les débouchés offerts par la radio, la presse, l'enseignement ou les organisations dirigeant l'activité des artistes amateurs, qui, en général, éloignent les diplômés du profil normal de l'ethnographe ou du folkloriste ou leur offrent des conditions moins favorables que les institutions nommées plus haut.